



Monsieur David LISNARD
Maire de Cannes
Hôtel de Ville
1 Place Bernard Cornut-Gentille
06400 Cannes.

Paris le 9 janvier 2026

Ref : DC/AF 2501247905

Monsieur le Maire,

La correspondance que nous vous avons adressée relève du rôle que s'est assigné l'Observatoire de la liberté de création que je préside : celui d'assurer une veille scrupuleuse des potentielles atteintes à la liberté de programmation qui sont portées à notre connaissance.

C'est donc pour cette raison que nous avons sollicité des explications sur la situation dont nous avons eu connaissance, et qui a d'ailleurs donné lieu à une interpellation des services de votre mairie par la presse : l'annulation de la projection du documentaire *Put Your Soul on Your Hand and Walk* prévue au cinéma l'Olympia, le 13 novembre 2025, dans le cadre d'une soirée organisée par le Mouvement de la paix, Amnesty international et ATTAC.

Il ne s'agit nullement de relayer « *un mensonge malveillant et militant* » - d'ailleurs la correspondance qui vous a été adressée n'a fait l'objet d'aucune publicité ni communiqué de presse - mais simplement de recueillir, auprès d'une personne chargée d'un mandat électif, des explications sur une situation qui nous a semblé préoccupante pour la liberté de création et de programmation artistiques.

Cette annulation, qui a donné lieu à une couverture médiatique importante et à une réaction de la réalisatrice elle-même, aurait été décidée par le propriétaire du cinéma après que les services de la mairie ont regretté que la date de cette projection « *coïncide avec les attentats de 2015* », selon *Libération* qui y a consacré un article le 12 novembre dernier.

Votre cabinet a lui-même indiqué au journal que le choix de cette date « suscite un trouble évident, cette journée devant être consacrée au recueillement national en mémoire des victimes du terrorisme islamiste » et qu'en outre « certaines positions publiques de la réalisatrice, demandant notamment la libération de personnalités affiliées à des organisations connues pour avoir commis des actes terroristes, interpellent d'autant plus quant au choix de cette date ».

Vos fonctions de Maire de la ville de CANNES justifient cette interpellation, qui n'est ni déplacée, ni incongrue : souffrez que vos fonctions vous exposent à des questionnements légitimes de la part de citoyens soucieux de la préservation de la liberté de création et de programmation au sein des établissements culturels de la ville que vous dirigez.

Les atteintes à la liberté de création et de programmation ne sont pas toujours le fruit d'actes explicites de censure : ils résultent parfois de la volonté de certains acteurs du monde culturel de ne pas « froisser » un élu, par exemple en déprogrammant un évènement du seul fait que ce dernier a émis, même de manière indirecte et subtile, des réserves sur la pertinence ou l'utilité d'un tel événement.

C'est précisément ce qui semble s'être passé : la projection du documentaire *Put Your Soul on Your Hand and Walk* a été reportée pour ne pas coïncider avec les commémorations des attentats du 15 novembre.

Il nous semblait donc nécessaire d'obtenir des explications sur cette situation qui relève d'un débat d'intérêt général, dès lors qu'elle tend à nourrir un amalgame entre un documentaire consacré à GAZA et des attentats terroristes commis sur le territoire français.

Ainsi, la présente aura au moins eu le mérite d'attirer votre attention sur le fait que, même en l'absence d'une demande explicite de changement de date de la projection, certaines manifestations, fussent-elles d'humeur ou d'étonnement, peuvent directement influer la liberté de programmation artistique.

Cordialement,

Agnès Tricoire
Présidente de l'OLC

